

Richard Bergeron, chroniqueur urbain
Ici Radio-Canada Première 95,1 FM, émission Le 15-18

COVID-19 : Confinement et couvre-feu

Chronique du 7 janvier 2021

La deuxième vague de la pandémie COVID-19 ne cessant de s'amplifier, le gouvernement Legault n'a eu d'autre choix, hier, que de décréter la poursuite du confinement pour un mois supplémentaire **ET d'y ajouter un couvre-feu** effectif de 20h à 5h du matin.

Quels seront les impacts de cette **double peine** ?

Aspect symbolique

Le couvre-feu est une mesure qui ne nous est pas sympathique, puisqu'il est spontanément associé à des contextes très négatifs:

- Octobre 1970 ;
- Mesures de guerre, en général ;
- États totalitaires, en général, à nouveau.

Bien sûr, François Legault n'a pas de motivations négatives, au contraire :

- Il s'agit d'une mesure ultime, l'équivalent de retirer son gardien au profit d'un attaquant supplémentaire au hockey, comme le disait ce matin Joseph Facal dans sa chronique du Journal de Montréal, visant à « aplatis » une fois pour toutes la courbe de progression de la pandémie ;
- Du reste, la France démontre depuis quelques semaines que le couvre-feu est une mesure efficace pour y parvenir.

On vise prioritairement les jeunes

Qui se retrouve le plus souvent hors de son foyer après 20h, si ce ne sont les jeunes ?

- Mon objectif n'est pas d'accabler les jeunes ;
- Ceci dit, les dernières semaines ont montré qu'ils sont d'autant plus portés à interpréter librement les directives de la santé publique qu'ils savent avoir personnellement peu à craindre de la COVID-19.

Quid des itinérants ?

Beaucoup d'itinérants sont réfractaires aux refuges de nuit, préférant passer la nuit dehors. Or, la règle du couvre-feu s'applique également à eux :

- L'hiver très doux que nous vivons présentement en confortera plusieurs dans leur décision de demeurer dehors;

- Je n'imagine pas que la police les « force » à gagner un refuge, ce qui pourrait conduire à des scènes véritablement disgracieuses, voire inhumaines ;
- Compte-tenu de toutes les tragédies que vivent les itinérants, le risque de contracter et/ou de transmettre la COVID-19 ne pèse guère dans la balance ;

Ma recommandation :

- **Que la police n'insiste pas si certains itinérants refusent de se plier au couvre-feu.**

Sortir le chien...

Puisque les restaurants, bars, musées et salles de spectacle étaient déjà fermés depuis plusieurs semaines, on rencontrait déjà peu de piétons dehors passé 20h :

- Des personnes seules sortant leur chien ;
- Des couples profitant de cet hiver clément pour prendre une marche après le souper ;
- Quelques coureurs n'ayant pas pu se livrer à leur activité favorite plus tôt dans la journée.

Le couvre-feu me fait de la peine pour ceux-là, dont je suis. Il s'agit toutefois de personnes responsables qui, conscientes de l'enjeu, accepteront ce désagrément temporaire.

Dîner plutôt que souper

Le couvre-feu signifie que l'on ne pourra plus recevoir ou être reçu à souper, puisqu'il faudrait quitter dès 19h, pour être sûr d'être rentré chez soi pour 20h.

Les **dîners d'affaires** ont pratiquement été abolis depuis mars dernier. Pour nos autres repas en bonne compagnie, nos horaires d'urbains nous ont habitué à privilégier le souper. Pour plusieurs, le couvre-feu signifiera ne recevoir ni n'être reçu à manger par personne durant le prochain mois.

Transports collectifs

Déjà que la réalité autant que les pronostics d'avenir étaient fort inquiétants, le couvre-feu n'arrange rien, pour dire le moins.

Police

Sans nier l'évidence que tous doivent obtempérer au couvre-feu, je souhaiterais que la police se montre compréhensive à l'endroit :

- Des itinérants les plus réfractaires;
- Du couple qui prend une marche autour du parc Laurier à 20h30 ;
- Ou du vieux monsieur qui serait surpris à sortir son chien à la même heure.

L'impact n'est pas le même pour tous

J'aborde maintenant un aspect plus substantiel, à savoir que la combinaison confinement et couvre-feu affectera beaucoup plus les populations vivant au cœur de l'île de Montréal qu'ailleurs dans la région métropolitaine, voire que partout ailleurs au Québec.

Caractéristiques comparées des ménages habitant les quartiers centraux de Montréal et ceux du reste de la région métropolitaine

	Quartiers centraux	Reste de la RMR
Population	1 000 000	3 100 000
Personnes vivant seules	45,1%	28,2%
Centre-Ville	56,3%	
Sud-Ouest	50,8%	
Ménages à faible revenu	19,0%	8,6%
Ménages à haut revenu ^(not)	19,0%	29,5%
Locataires	68,0%	35,0%

Source : Stat-Can, recensement 2016

Note : Les quartiers centraux incluent Westmount, Outremont, Ville Mont-Royal et Hampstead. Sans eux, le taux de ménages à hauts revenus dans les quartiers centraux serait nettement inférieur à 19%.

Les quartiers centraux de Montréal se caractérisent par un très haut taux de personnes vivant seules, disposant de faibles revenus et en très forte majorité locataires, occupant donc statistiquement des logements de faible superficie.

Conclusion

Vivement que l'on puisse vacciner 25 000 personnes et plus par jour, pour que l'on sorte enfin de ce détestable épisode COVID-19 qui nous en aura vraiment fait voir de toutes les couleurs !